

Il est bon de souligner des actions issues de la communauté de défense qui valorisent l'esprit de défense et la citoyenneté. Deux remises de prix ont témoigné de ces engagements.

Le 18 décembre, au Sénat, le [CIDAN](#) a remis le Trophée de l'entreprise citoyenne en présence de Jean-Pierre Beyl, président du Sénat, de Xavier PINTAT, sénateur de Gironde et François Lamy, ministre de la ville.

Je citerai Jacques Sonnet le président de CIDAN qui a précisé les objectifs de ce projet citoyen : « Avec un petit groupe de chefs d'entreprise, nous avons pensé que l'entreprise était un des lieux privilégiés pour apprendre à la jeunesse à vivre en société. Voilà comment est né ce trophée. D'autant que la responsabilité sociale des entreprises est devenue une réalité. De là découle la question : qu'avez-vous fait pour votre pays ? ».

Ce trophée vise à récompenser l'engagement des entreprises qui s'engagent pour la cohésion nationale et qui s'investissent dans des projets citoyens et solidaires, des entreprises désireuses de prendre leur responsabilité sociale. Politique me semble-t-il fondamentale pour des entreprises « éthiques » visant à produire dans l'intérêt de tous, et d'abord de l'humain, la RSE (responsabilité sociale des entreprises) peut comprendre l'aide à l'insertion des jeunes, l'égalité des chances, le management de la diversité (âge, milieu culturel...), le développement durable ou encore une action originale pour la croissance et l'emploi.

LVMH a été récompensé dans la catégorie « Grandes entreprises » pour son projet citoyen en partenariat avec la ville de Montfermeil (Seine-Saint-Denis) et **Vivalians** pour les PME.

[L'Association des entreprises partenaires de la Défense](#) a récompensé ce 19 décembre deux anciens militaires (correction du 2 janvier 2013) par le Prix de la reconversion des militaires qu'elle a créé. Placé sous le Haut patronage du ministre de la Défense, il récompense chaque année un projet de création ou de reprise d'entreprise par un personnel militaire en situation d'activité devant rejoindre la vie civile au plus tard un an après la remise du prix.

La cérémonie de la remise des prix 2012 a été ouverte par Patricia Adam, présidente de la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale et clos par Jean-Michel Palagos, directeur adjoint du cabinet civil et militaire du ministre de la Défense. Le « Prix 2012 de la reconversion des militaires », option « Création d'entreprise », a été décerné à Axelle Rigault, ancien sous-officier de l'armée de Terre, Le Prix 2012 option « Reprise d'entreprise » a été décerné à Jean Panel. Saint-Cyrien, celui-ci a servi 26 ans au sein de l'armée de Terre dans l'artillerie et les ressources humaines. Il a repris une entreprise de menuiserie de 6 salariés,

L'Association des entreprises partenaires de la Défense met son réseau à la disposition des lauréats et apporte une aide au développement, notamment commercial.

En cette veille de Noël, symbole d'espoir pour beaucoup, l'engagement citoyen venant de la communauté de défense me semblait particulièrement méritoire. La présence d'autorités politiques de haut niveau montre aussi que le rôle de la défense est reconnu pour contribuer à un meilleur lien social.